



Restauration d'un Hôtel particulier en 13 Logements collectifs + 1 Bureau

13/15 Boulevard de Strasbourg - 06400 CANNES

DESCRIPTIF SOMMAIRE DES TRAVAUX

Le projet consiste à restaurer un Hôtel situé au 13/15 Boulevard de Strasbourg –06400 CANNES.
L'unité foncière représente 354 m², composée de 3 parcelles, 000 CO 26 ; 000 CO 27 ; 000 CO 119.
L'ensemble du projet est destiné à aménager 13 logements et 1 Bureau.

L'ensemble, après travaux, répondra au niveau de performance énergétique exigé par la réglementation thermique éléments par éléments.

L'immeuble n'est pas concerné par la réglementation acoustique.

Table des matières

A/ PARTIES COMMUNES EXTERIEURES.....	2
B/ GENERALITES - PARTIES COMMUNES et PRIVATIVES INTERIEURES.....	3
C/ PARTIES COMMUNES INTERIEURES.....	3
D/ PARTIES PRIVATIVES - LOGEMENTS.....	5
E/ PARTIES PRIVATIVES - BUREAU.....	8

CONTROLE ET DIVERS

Les marques, modèles et dimensions des appareils, matériaux et équipements sont définis par l'Architecte et par le Promoteur.

Le présent descriptif a été établi avant la mise en œuvre des différents matériaux énoncés.

Les différentes possibilités de choix offertes pour les parties privatives dans ce descriptif ne pourront être exercées que dans la limite d'avancement du chantier.

Le Promoteur se réserve, à tout moment, sur demande du Maître d'Œuvre, le droit de remplacer par des équivalents de même gamme et qualité, dans les cas de forces majeures tels que défaillance des fournisseurs, cessation de fabrication, rupture de stock, impossibilité d'approvisionnement dans les délais compatibles avec l'avancement du chantier, réglementation administrative contraignante, faillite d'entreprise ou de fournisseur, défaut d'approvisionnement, qualité insuffisante ou si des impératifs techniques le mettaient dans l'obligation de renoncer à telle ou telle disposition ou en cas d'apparition d'un matériel nouveau en cours de chantier. Les matériaux ou matériels de remplacement seraient de qualité et prix comparables.

Le plâtre entraîne inévitablement de très légères fissures, surtout aux liaisons avec d'autres matériaux. Celles-ci n'entrent pas dans les garanties offertes par le promoteur.

Les travaux faisant l'objet de la présente notice seront contrôlés par le bureau de Contrôle technique.

A/ PARTIES COMMUNES EXTERIEURES

1.A Traitement des Façades

1.1.A. Enduits et Parement pierre naturelle

Echafaudage de l'ensemble des façades.

Nettoyage des façades selon avis ABF (Architecte des Bâtiments de France) et prescriptions du permis de construire. Dépose des enseignes et écriteaux de l'ancien Hôtel.

Réparation et traitement des ouvrages pierre par eau forte ou patine selon nécessité.

Ravalement soigné dans le respect des modénatures.

Piquage des enduits défectueux et reprise d'enduit badigeon suivant prescriptions et avis ABF (Architecte des Bâtiments de France).

Traitement des faces intérieures des murs de la cour, idem au traitement des façades.

1.2.A. Ferronnerie - Tôle – Serrurerie Métallerie

Suivi des serrureries existantes : gardes corps d'escalier et balustrade existantes.

Les volets pliants extérieurs seront restaurés. (Révision, remise en jeu, décapage, masticage, mise en peinture ou vernis)

Suivi des garde-corps et lisses existants des fenêtres et compléments suivant avis du bureau de contrôle.

1.3.A. Boiseries - Menuiseries extérieures

Suivi des menuiseries sur rue et sur cour et remplacement des éléments d'ouvrant ou de quincaillerie selon nécessité.

Modification et remplacement des menuiseries extérieures bois fixe et porte d'entrée aluminium ouvrant à la française du RDC donnant sur Boulevard de Strasbourg, avec double vitrage, petits bois collés et entrées d'air. Mise en place d'un système automatique d'ouverture par ventouse électrique.

2.A Traitement des Charpente – Couverture – Zinguerie

2.1.A. Charpente – Isolation des combles

Suivi de la charpente et remplacement des éléments selon nécessité technique et suivant diagnostic sanitaire bois. Suivi des débords de toiture. Traitement xylophage et fongicide en cas de nécessité.

Mise en œuvre d'un complexe d'isolation selon préconisation du Bureau d'Etudes thermiques.

2.2.A. Couverture – Désenfumage – Isolation des combles

Suivi complet de la couverture : Remplacement à l'identique de l'existant des tuiles cassées, poreuses suivant nécessité.

Nettoyage et démoussage des couvertures existantes.

Réfection des scellements en génoises, faîtages, rives droite et baïses, croupe et noue béton.
Mise en œuvre de lucarne de désenfumage et système de désenfumage avec commandes reportée au rez-de-Chaussée, suivant avis du Bureau de Contrôle.

2.3.A. Zinguerie

Suivi complet de la zinguerie existante : Remplacement à l'identique de l'existant des noues, caniveaux, descentes, abergements, eaux pluviales, dauphins..., suivant nécessité.

3.A Traitement des Toitures Terrasses

3.1.A. Etanchéité

Suivi des étanchéités et remplacement des relevés, évacuations des EP, pisserottes et complexe d'étanchéité selon nécessité technique et suivant diagnostic.

Suivi des revêtements dalle sur plots si nécessaire.

B/ GENERALITES - PARTIES COMMUNES et PRIVATIVES INTERIEURES

1.B Installation de chantier

Fermeture du chantier vis-à-vis des tiers, aménagement des différentes zones de stockage et cantonnements, alimentations provisoires.

Mise en place d'une base de vie avec vestiaires, sanitaires et salle de réunion conformément à la réglementation et en concertation avec le coordinateur SPS.

Pose de dispositifs de protection sur les escaliers, ascenseurs et tous équipements intérieurs conservés ainsi que, plus largement, tout élément patrimonial à conserver.

2.B Désamiantage – Curage – Dépose

Evacuation des encombrants de type mobiliers, gestion des déchets ou valorisation en filières agréées.

Retrait des matériaux contenant de l'amiante et du plomb selon le rapport de diagnostic amiante, protection des ouvrages, dépôt administratifs et plans de retraits, traitement et curage des éléments de second œuvre contenant des revêtements au plomb ou amiante et plus généralement, dépose des éléments non conservés permettant de passer de l'état initial au projet, démantèlement des équipements et déconstruction d'éléments

3.B – Maçonnerie – Gros Œuvre

3.1.B Reprise structure/Aménagement de trémie

Exécution des percements et Modifications d'ouvertures dans les maçonneries existantes.

Percements de planchers selon réservations des lots techniques.

OPTION NON COMPTABILISEE - Renforcement des structures existantes défectueuses plancher et charpente si nécessaire et suivant préconisations du BET structure et avis du Bureau de contrôle.

Selon nécessité et étude structure, ouverture et purge des fissures apparentes, travaux de confortement au droit du chaînage d'angle, rebouchage en creux pour réalisation ultérieure de l'enduit de finition.

3.2.B Maçonnerie légère

Réalisation des séparatifs et parois en maçonnerie d'agglomérés creux du Local d'Ordure Ménagère et des caves. Reprise ou aménagement des marches ou rampes.

C/ PARTIES COMMUNES INTERIEURES

1.C Equipements généraux de l'immeuble – Electricité CFO/CFA

1.1.C Alimentation en électricité / Colonnes montantes – Branchements des parties privatives

Comptage des services généraux dans gaines techniques. Les Colonnes montantes passeront dans les gaines réservées à cet effet sur les paliers d'étages.

Comptage EDF sur tableaux d'abonnés des logements avec ligne de téléreport permettant le relevé à distance des compteurs depuis les gaines palières.

1.2.C Télécommunications - Antenne télévision

Réception et distribution à partir du réseau cuivre ou fibre optique selon déploiement en cours du concessionnaire *ou, suivant les possibilités techniques* par antennes collectives hertziennes permettant la réception des chaînes numériques terrestres TNT, positionnées, soit en toiture, soit dans les combles, suivant avis des Architectes des bâtiments de France.

1.3.C Télécommunications - Téléphonie

Câblage en cuivre et/ou fibre optique selon déploiement en cours du concessionnaire, dans les gaines palières des parties communes, suivant cahier des charges du concessionnaires, raccordement sur les tableaux de communication des logements.

Pré câblage en fibre optique en attente dans gaines palières des parties communes.

1.4.C Contrôle d'accès porte d'Entrée

Platine sur rue reliée aux moniteurs vidéophones couleur des logements, platine sur rue avec caméra et vigik.

1.5.C Eclairage des communs

Luminaires selon choix Architecte en allumage commandés par détecteurs de présence et raccordement électrique sur comptage des services généraux.

2.C Equipements généraux de l'immeuble - Plomberie

2.1.C Alimentation en eau / Comptages généraux

Branchement effectué par le concessionnaire sur le réseau existant et mise en place d'un compteur général EF. Le raccordement en eau du bâtiment sera vérifié et changé si besoin.

Colonne montante en PVC pression ou similaire dans les gaines techniques palières équipée de vannes d'arrêts, clapet antipollution et manchette by-pass, permettant la pose ultérieure de compteurs individuels à la charge du syndic de copropriété. Compris repérage et étiquetage.

Point d'eau dans le Local d'Ordure Ménagère.

2.2.C Chutes et canalisations – Branchements aux égouts

Descentes d'eaux usées et eaux vannes en PVC de type séparatif ou de type Chutunic de marque Nicoll ou équivalent. Situées dans les gaines techniques verticales, elles recevront les branchements d'évacuation des appareils sanitaires et seront raccordées au réseau d'assainissement du tout à l'égout existant.

Evacuation par siphon dans le Local d'Ordure Ménagère.

3.C Révision de l'Ascenseur existant

Révision de l'ascenseur existant conservé, remplacement de l'habillage de la cabine d'ascenseur. Privatisation du bouton du R+4.

4.C Plâtrerie des Communs

4.1.C Doublage des murs intérieurs et périphériques

Doublage Placostil par plaques de plâtre sur faces intérieures ou enduit plâtre.

4.2.C Cloisons séparatives des lots – Coupe-Feu et Acoustique

Aménagement de cloisons séparatives coupe-feu et phonique entre logements, ainsi qu'entre les logements et les parties communes, de type maçonné ou de type SAD, suivant nécessité, composées de 2 à 3 plaques de plâtre par face avec isolation selon préconisation du bureau d'étude et plus généralement, dépose des éléments non conservés permettant de passer de l'état initial au projet du bureau de contrôle.

4.3.C Cloisons de gaines techniques

Cloisons coupe-feu 1H en plaques de placo plâtre ou de type maçonné suivant nécessité pour fermeture des gaines verticales nécessaires aux lots techniques.

4.4.C Faux-plafond plâtre et Faux-plafond acoustique

Répartition de Faux plafond en plaques de plâtre standard et acoustique sur ossatures métalliques selon avis du bureau de contrôle et choix de l'Architecte : afin de permettre le passage des réseaux des lots techniques.

5.C Menuiseries intérieures des Communs

5.1.C Habillage Hall d'Entrée, Boîtes à lettres, Signalétique de l'immeuble

Fourniture et pose d'ensembles boîtes à lettres avec panneaux menuisés, corbeille, panneau d'affichage et miroir décoratif.

Fourniture et pose de la signalétique de l'immeuble haut de gamme. Signalétique intérieure comprenant le nom de la résidence en lettre à lettre, la numérotation des étages dans la cage d'escalier, le marquage des numéros d'appartements sur les portes palières et la désignation sur les portes des locaux communs.

5.2.C Gainex techniques

Façade des gaines palières en médium à charnières invisibles et peinture de finition.

5.3.C Portes de service

Blocs portes âme pleine pour les locaux de service et recouplement des circulations.

5.4.C Portes palières

Portes d'entrée des logements avec huisseries bois ou métallique selon nécessité, à âme pleine, coupe-feu, phonique et anti-dégondables. Finitions du panneau avec moulurations, œilleton et peintes coloris selon choix Architecte. Ebrasements et cadres larges en médium à peindre dito porte.

Fermeture par serrures 3 points (A2P), et seuil type suisse.

6.C Revêtement de sols des Communs

6.1.C Traitements des sols existants conservés.

Suivi des marches et de l'escalier y compris garde-corps et mains courantes pour nettoyage ragréage et traitement de finition. Revêtement souple de type moquette sur les marches d'escaliers si nécessaire.

Suivi des sols qualitatifs du RDC, traitement par nettoyage et restauration des sols pierre, marbre ou tomme existants sur les zones jugées aptes.

6.2.C Traitements des sols intérieurs

Remplacement ou recouvrement des sols non conservés par des carrelages grès cérame grand passage de 30x30 à 45x45 ou des revêtements souples de type moquettes selon contraintes techniques ou localisation.

7.C Peintures des Communs

7.1.C Peinture sur murs et cloisons / plafonds

Travaux préparatoires, impression et application de 2 couches de peinture satinée, coloris selon choix Architecte.

7.2.C Peinture sur boiserie et ouvrages métalliques

Travaux préparatoires, impression et application de 2 couches de peinture satinée, coloris selon choix Architecte.

Mise en peinture des gardes corps, lisses et main courante de l'escalier coloris suivant choix Architecte.

D/ PARTIES PRIVATIVES - LOGEMENTS

1.D Plâtrerie des Logements

1.1.D Murs intérieurs existants

Purge des parties défectueuses et reprise partielle des enduits plâtre ou doublage par placage plâtre : refends intérieurs, tableaux de fenêtres et baies, modifications d'ouvertures..., selon plan Architecte.

1.2.D Doublage isolant des murs contre extérieurs

Doublage par plaques de plâtre sur rail et isolant suivant réglementation thermique en vigueur élément par élément, suivant nécessité.

Isolation des doublages prévue en panneaux de OUATE DE CELLULOSE ou LAINE DE VERRE de 10 cm.

1.3.D Cloisons de distribution intérieures

Cloisons de distribution des logements en plaque de plâtre sur ossatures métalliques de 48 mm, y compris isolation acoustique de 45 mm intérieure, avec parement hydrofuge toute hauteur sur l'ensemble des pièces d'eau, implantation selon plans Architecte.

1.4.D Plafonds

Pose de faux plafonds et soffites en plaques de plâtre sur ossatures métalliques, y compris joues périphériques hauteur et implantation selon plans Architecte et pose d'isolant acoustique suivant avis du contrôle technique et réglementation, avec parement hydrofuge sur les pièces d'eau.

2.D Menuiseries intérieures des Logements

2.2.D Portes de distribution

Bloc Portes pose fin de chantier à âme pleine, y compris appareillage et butées en inox brossé selon choix de l'Architecte, ouvrantes à la française.

2.3.D Ouvrages intérieurs : Etagères, Placards

Portes de placards soit coulissant soit ouvrant à la française sur pivot type SOGAL PREMIO 4P ou équivalent ou idem porte de distribution au choix de l'Architecte.

Aménagements des placards en panneaux mélaminés comprenant pour chaque module :

- Placard de longueur < 100cm : Uniquement des étagères.
- Placard de longueur > 100cm : 2/3 penderie avec une étagère en partie haute - 1/3 étagères.

3.D Revêtements de sols des Logements

3.1.D Pièces à vivre / Pièces sèches : Revêtement Parquet stratifié

Mise en œuvre d'un parquet stratifié -chêne clair QUICKSTEP IMPRESSIVE ou équivalent, à lame large, sur sous couche isolante phonique : dans les pièces sèches (entrée, dégagement, séjour et chambres y compris placards).

Plinthes de type médium à peindre assorties au parquet. Seuils à visser assortis au parquet.

3.2.D Pièces d'eau et Zone Cuisine / Pièces humides : Revêtements Carrelage

Mise en œuvre de carrelage de chez PORCELANOSA ou équivalent de dimension 45x45cm en pose droite, coloris selon choix Architecte dans les pièces humide (cellier, salles de bains / salle de douches, WC, au droit des zones cuisine ouverte sur séjour) et dans les pièces sèches ne pouvant recevoir du parquet. En cas d'impossibilité technique, ces pièces seront revêtues d'un sol stratifié résistant à l'eau de chez QUICKSTEP ou équivalent.

Plinthes carrelées assorties au carrelage dans toutes les pièces recevant du carrelage.

4.D Peintures – Faïences des Logements

4.1.D Peinture sur support plâtre

Sur parois verticales : Travaux préparatoires, impression et application de 2 couches de peinture satinée blanche ou couleur claire, blanc cassé gris ou taupe, selon choix Architecte.

Sur parois horizontales : Travaux préparatoires, impression et application de 2 couches de peinture mate blanche, selon choix Architecte.

4.2.D Peinture sur bois et métal

Travaux préparatoires, impression et application de 2 couches de peinture satinée selon choix de l'Architecte : portes bois, plinthes, tablettes et tous supports bois et garde-corps, lisses, toutes structures métalliques existantes conservées ou neuves.

4.3.D Faïences

Mise en œuvre d'une faïence de dimension 30*90 cm ou 30*60 cm, profils d'arrêts et de finition, joints réalisés avec un matériau adapté de couleur claire, choix et coloris effectués par l'Architecte

- Salle de bains : pose toute hauteur sur le pourtour des bacs de douche, baignoires, wc suspendu et des meubles vasques.
- Cuisine, pose au droit de l'évier sur 0,60m de hauteur.

5.D Equipements intérieurs - Electricité CFO/CFA des Logements

Installation électrique conforme à la norme NFC 15.100.

5.1.D Courant fort

Installation électrique des logements en encastré avec appareillage « gamme Odace Styl des Ets SCHNEIDER » ou équivalent, comprenant tableau d'abonné préfabriqué avec disjoncteur et tableau, réseau de prises de courant et d'éclairage. Tous les circuits seront reliés à la terre. Toutes les prises de courant seront à éclipse. Les dispositifs de protection seront constitués par des disjoncteurs divisionnaires. Les foyers lumineux seront équipés d'un système D.C.L (dispositif de connexion pour luminaires) sauf dans les salles d'eau équipées d'une vasque avec miroir et d'un point lumineux.

5.2.D Courants faibles

Téléphone : Prise RJ45 dans séjour, toutes les chambres / bureaux.

Télévision : Prise TV dans séjour, chambre principale.

Chaque logement sera équipé d'un combiné mural audio et vidéo couleur relié à la platine du portier vidéophone de la Porte d'Entrée du Hall de l'immeuble permettant de converser avec le visiteur et de commander à distance l'ouverture de la Porte d'Entrée de l'immeuble.

Chaque logement sera équipé d'une sonnette de porte palière, intégré au tableau d'abonné, commande par bouton poussoir lumineux, avec porte étiquette installé au droit de la porte palière.

5.3 D Détecteur et avertisseur autonome de fumées (D.A.A.F)

Mise en place d'un D.A.A.F dans chaque logement.

5.4.D Chauffage électrique

Chauffage individuel par radiateurs électrique avec diffusion à chaleur douce modèle MOZART DIGITAL de chez THERMOR ou GALAPAGOS de chez ATLANTIC ou équivalent et sèche-serviettes électrique type ACOVA ou ATOLL de chez ATLANTIC, coloris blanc dans salle de bains et / ou salle d'eau, ou équivalent (dimensionnement et puissance conforme à l'étude du bureau fluides).

La régulation est assurée par détecteur de présence et connectivité sur smartphone.

6.D Equipements intérieurs – Plomberie Ventilation Sanitaires des Logements

6.1.D Installation de Plomberie Ventilation

Alimentation eau froide et depuis un piquage sur la colonne montante par tuyau cuivre ou PER, y compris robinet EF pour lave-vaisselle et lave-linge (suivant cas).

Evacuation et vidange des appareils sanitaires par tuyaux PVC raccordés aux colonnes montantes y compris attentes pour lave-vaisselle et lave-linge (suivant cas).

Production d'eau chaude sanitaire par cumulus électriques de chez ATLANTIC ou équivalent et distribution en tuyau cuivre ou PER, capacité et nombre selon typologie des logements et suivant étude du bureau d'études Fluides.

Ventilation des Logements par VMC collective et/ou par VMC individuelle selon préconisation du Bureau d'étude thermique. Les conduits seront dans les faux plafonds, reliés d'une part aux bouches d'extraction dans les pièces humides et d'autre part à un extracteur.

Les prises d'air frais s'effectueront par des grilles hygroréglables encastrées en partie haute des menuiseries extérieures.

Brasseurs d'air prévus dans tous les logements.

6.2.D Appareils sanitaires

Receveur de douche surélevé en résine ou céramique blanc, dimensions selon plans, y compris colonne de douche de chez VAN MARCKE avec mitigeur thermostatique GROHE ou équivalent et paroi de douche en verre trempé, dimensions selon plans Architecte.

WC suspendu de type bâti-support de chez GEBERIT ou équivalent, porcelaine couleur blanc avec réservoir 3/6 Litres classe acoustique 1, robinet de chasse d'eau à double débit classe acoustique 1 et abattant double rigide en PVC blanc (*spécificités et / ou dimensions suivant plans*).

Lave-main d'angle ou classique dans les Wc.

Meuble vasque de salle de bain, simple vasque 60 cm type ONIX+ de chez ROYO ou double vasque 120 cm type ONIX + de chez ROYO, , avec portes, y compris robinetterie avec limiteur de débit de type EUROSMAART de chez GROHE ou équivalent, et miroir assortie avec point lumineux en applique supérieure.

7.D Equipements intérieurs – Cuisines des Logements

Pose d'un ensemble mobilier cuisine composé :

- De caissons en mélaminé coloris au choix de l'Architecte,
- Façades en mélaminé aspect brillant ou satiné, coloris au choix de l'Architecte, charnière invisible, système d'ouverture et de fermeture silencieux touch latch et softmotion.

- Plan de travail stratifié hydrofuge, chant post formé, coloris au choix architecte
- Electroménager comprenant :
 - ✓ Ensemble Evier en Silgranit anthracite (2 bac + égouttoir) + plaque de cuisson induction 2 à 4 feux longueur maximum 180 cm sur meuble bas 2 portes à partir des T2 et T3.
 - ✓ Ensemble Evier en Silgranit anthracite (1bac+égouttoir) + plaque de cuisson induction 2 feux longueur 120 cm sur meuble bas 1 porte pour les studios et T1.
 - ✓ Meuble Haut 2 portes sur Evier largeur 60 à 120 cm + Meuble caisson à micro-onde pour tous les logements + Eclairage LED sous meuble haut
 - ✓ Four encastré sous plaque et Hotte décorative de chez ROSIERES ou équivalent sur zone de cuisson.

8.D Equipements extérieurs - Clôtures et Espaces Verts

Séparation des terrasses traitée en serrurerie sur bac jardinière maçonnée.

Revêtement de sol des terrasses en graviers.

Robinet d'eau extérieur.

Un point lumineux et une prise extérieure étanche

E/ PARTIES PRIVATIVES - BUREAU

1.E Plâtrerie du Bureau

1.1.E Murs intérieurs existants

Purge des parties défectueuses et reprise partielle des enduits plâtre ou doublage par placage plâtre : refends intérieurs, tableaux de fenêtres et baies, modifications d'ouvertures....

1.2.E Doublage isolant des murs contre extérieurs

Doublage par plaques de plâtre sur rail et isolant suivant réglementation thermique en vigueur élément par élément, suivant nécessité et plans de l'Architecte.

Isolation des doublages prévue en panneaux de OUATE DE CELLULOSE ou LAINE DE VERRE de 10 cm.

1.3.E Cloisons de distribution intérieures

Cloisons de distribution en plaque de plâtre sur ossatures métalliques de 48 mm, y compris isolation acoustique de 45 mm intérieure, avec parement hydrofuge toute hauteur sur l'ensemble des pièces humides.

1.4.E Plafonds dalle

Pose de faux plafonds en dalle 600x600 mm sur ossatures, y compris joues périphériques hauteur et implantation selon plans Architecte et pose d'isolant acoustique suivant avis du contrôle technique et réglementation.

2.E Menuiseries intérieures du Bureau

2.1.E Portes de distribution

Bloc Portes pose fin de chantier à âme pleine, y compris appareillage et butées en inox brossé selon choix de l'Architecte, ouvrantes à la française.

2.2.E Ouvrages intérieurs : Escalier bois

Escalier droit dimensions standard de chez LEROY MERLIN en hêtre massif, marche et contremarche contrecollée, balustrades et garde-corps en bois conforme aux normes. Finition vernis naturel.

3.E Revêtements de sols souples du Bureau

Mise en œuvre d'un sol souple de type linoléum de chez TARKETT ou MARMOLEUM ou équivalent.

Plinthes de type médium à peindre assorties au sol souple. Seuil à visser assortie au sol souple.

4.E Peintures – Faïences du Bureau

4.1.E Peinture sur support plâtre

Sur parois verticales : Travaux préparatoires, impression et application de 2 couches de peinture satinée blanche ou couleur claire, blanc cassé gris ou taupe, selon choix Architecte.

Sur parois horizontales : Travaux préparatoires, impression et application de 2 couches de peinture mate blanche, selon choix Architecte.

4.2.E Peinture sur bois et métal

Travaux préparatoires, impression et application de 2 couches de peinture satinée selon choix de l'Architecte : portes bois, plinthes, tablettes et tous supports bois et garde-corps, lisses, toutes structures métalliques existantes conservées ou neuves.

4.3.E Faïences

Mise en œuvre d'une faïence de dimension 30*30 cm, profil de finition et d'arrêt, joints réalisés avec un matériau adapté de couleur claire, choix et coloris effectués par l'Architecte.

- Wc : pose de 6 rangées pleine, soit hauteur 1.82 m sur le pourtour.
- Kichenette, pose au droit de l'évier sur 0,60m de hauteur.

5.E Equipements intérieurs - Electricité CFO/CFA du Bureau

Installation électrique conforme à la norme NFC 15.100.

5.1.E Courant fort

Installation électrique des logements en encastré avec appareillage « gamme Odace Styl des Ets SCHNEIDER » ou équivalent, comprenant tableau d'abonné préfabriqué avec disjoncteur et tableau, réseau de prises de courant et d'éclairage. Tous les circuits seront reliés à la terre. Toutes les prises de courant seront à éclipse. Les dispositifs de protection seront constitués par des disjoncteurs divisionnaires. Les foyers lumineux seront équipés d'un système D.C.L (dispositif de connexion pour luminaires).

5.2.E Courants faibles

Téléphone : Prise RJ45 pour chaque poste informatique

Télévision : Prise TV par niveau

Chaque plateau bureau sera équipé d'un combiné mural audio et vidéo couleur relié à la platine du portier vidéophone de la Porte d'Entrée du Bureau permettant de converser avec le visiteur et de commander à distance l'ouverture de la Porte d'Entrée de l'immeuble.

Le bureau sera équipé d'une sonnette de porte palière, intégré au tableau d'abonné, commande par bouton poussoir lumineux, avec porte étiquette installé au droit de la porte palière.

5.3.E Détecteur et avertisseur autonome de fumées (D.A.A.F)

Mise en place d'un D.A.A.F dans chaque plateau.

5.4.E Chauffage électrique

Chauffage individuel par radiateurs électrique avec diffusion à chaleur douce modèle MOZART DIGITAL de chez THERMOR ou GALAPAGOS de chez ATLANTIC ou équivalent (dimensionnement et puissance conforme à l'étude du bureau fluides).

La régulation est assurée par détecteur de présence et connectivité sur smartphone.

6.E Equipements intérieurs – Plomberie Ventilation Sanitaires du Bureau

6.1.E Installation de Plomberie Ventilation

Alimentation eau froide et depuis un piquage sur la colonne montante par tuyau cuivre ou PER, y compris robinet EF pour lave-vaisselle.

Evacuation et vidange des appareils sanitaires par tuyaux PVC raccordés aux colonnes montantes y compris attentes pour lave-vaisselle.

Production d'eau chaude sanitaire par cumulus électriques de chez ATLANTIC ou équivalent et distribution en tuyau cuivre ou PER, capacité et nombre selon implantation des points d'eau (*suivant étude du bureau d'études Fluides*).

Ventilation du Bureau par VMC individuelle selon préconisation du Bureau d'étude thermique. Les conduits seront dans les faux plafonds, reliés d'une part aux bouches d'extraction dans les pièces humides et d'autre part à un extracteur.

Les prises d'air frais s'effectueront par des grilles hygroréglables encastrées en partie haute des menuiseries extérieures.

6.2.E Appareils sanitaires

WC suspendu de type bâti-support de chez GEBERIT ou équivalent, porcelaine couleur blanc avec réservoir 3/6 Litres classe acoustique 1, robinet de chasse d'eau à double débit classe acoustique 1 et abattant double rigide en PVC blanc.

7.E Equipements intérieurs – Kitchenette du Bureau

Pose d'un ensemble mobilier cuisine composé :

- De caissons en mélaminé coloris au choix de l'Architecte,
- Façades en mélaminé aspect brillant ou satiné, coloris au choix de l'Architecte, charnière invisible, système d'ouverture et de fermeture silencieux touch latch et softmotion.
- Plan de travail stratifié hydrofuge, chant post formé, coloris au choix architecte.
- Electroménager comprenant :
 - ✓ Ensemble Evier en Silgranit anthracite (1bac+égouttoir) sur meuble bas 120 cm 2 porte.
 - ✓ Meuble Haut 2 portes sur Evier largeur 60 à 80 cm + Meuble caisson à micro-onde + Eclairage LED sous meuble haut.